20 ans d'art, de musique et bien-être !



PROCÈS-VERBAL
de l'Assemblée Générale
de l'association

1+1

02/10/26

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
Le 02 octobre à 19 heures,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Gardouch, les membres de **L'ASSOCIATION 1+1.**

Il a été établi une feuille de présence, où a été notée les membres présents, ainsi que les membres représentés. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

La séance est ouverte.

Il est passé à l'examen des questions de l'ordre du jour :

1- Bilan moral de la saison 2025-2026
2- Compte de résultats de la saison 2025-2026
3- Bilan des manifestations
4- Communication
5- Informations nouvelle saison 2026-2027
6- Election du Conseil d'Administration et du Bureau

1- Présentation et vote du Bilan Moral

Mme Mylène LACRAMPETTE, présidente de l'association, ouvre l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue aux participants et en remerciant Monsieur le Maire pour son accueil dans les locaux de la mairie, ainsi que l'ensemble des personnes présentes.

Elle rappelle que l'assemblée générale constitue un temps fort de la vie associative, permettant de faire le bilan de l'année écoulée, d'accueillir les nouveaux intervenants, de renouveler l'équipe et de présenter les orientations pour l'année à venir.

Cette année revêt un caractère particulier puisqu'elle marque les 20 ans de l'Association 1+1, célébrés à travers plusieurs événements, mais également une année de **transition**. Mme LACRAMPETTE annonce en effet que ce sera sa dernière année à la présidence et qu'elle souhaite préparer progressivement le passage de relais. L'un des objectifs majeurs de l'année sera donc de **repenser l'organisation de l'association** et de mieux répartir les missions et responsabilités afin d'assurer la continuité de son fonctionnement.

Elle termine en remerciant chaleureusement les membres du conseil d'administration, les intervenants et les prestataires pour leur investissement, leur implication et leur contribution à la vie de l'association.

1-1 Bilan des Activités

Cette année l'Association 1+1 a proposé **18 activités, animées par 16 intervenants** et qui se répartissent autour de 4 thèmes :

MUSIQUE : Guitare/Basse, Batterie, Chant/Coaching vocal, ensemble vocal.

ARTS : Arts plastiques, Arts créatifs, Mosaïque, Couture**.**

BIEN-ETRE : Pilates, Yoga, Danse afro-moderne, Street Dance, Bébé signes, Eveil musical & Jeux (Contes & Kamishibaï), balades méditatives, initiation Sophrologie.

SCIENCE : Astronomie, Programmation jeux vidéos.

Parmi ces activités **13** sont hebdomadaires (ou bi-mensuelles) et **7** sont réalisées sous forme de stage.

Les activités touchent un public enfants / ados/ adultes et se répartissent ainsi :

- **5 Activités adultes**
- **5 Activité enfants/ados**
- **6 Activités mixtes (enfants/ados/adultes)**
- **2 Activités ados/adultes**

1-2 Répartition des Adhérents

Le total d'inscrits reste encore stable cette année avec un enregistrement de **175 inscriptions** (186 l'an passé). L'association 1+1 reste toujours de ce fait, une des plus grandes associations de Gardouch.

5 nouvelles activités ont été proposées cette saison : **Couture, Eveil Musical & Jeux (contes et kamishibai), balades méditatives, initiation sophrologie, et programmation jeux videos**

La majorité des adhérents proviennent de Gardouch (51) et des communes limitrophes (124) : Nailloux, Villefranche de Lauragais, Vieillevigne, Montesquieu Lauragais, Avignonet Lauragais, Villenouvelle, Lagarde). Une petite partie (13) provient des départements limitrophes voisins (Aude et Ariège)

Le rayonnement de l'association sur le territoire local se maintient donc toujours de manière importante.

Répartition des élèves par ACTIVITE HEBDOMADAIRE :

Activité	Nom de l'intervenant	Nombre d'élèves
Yoga	Nathalie CHARTON	51
Ensemble vocal	Agnese MIGLIORE	18
Eveil Musical & Jeux	Ophélie GODIVEAU	3
Batterie	Sophian MEJANES	19
Pilates	Alexia FAVEAUX	48
Programmation Jeux Videos	Malom JEANDEL	3
Arts Plastiques	Armony MOULIS/ Marina BABOUAT	2
Guitare/Basse	Sébastien SERVANT / Xavier DHENOEULLIN	13
Astronomie	Edwige GROLLEAU	2
Chant / Coaching Vocal	Laetitia Giraudo	9
Danse Afro Moderne	Doria MOUCHOUS	7
Street Dance	Laetitia Giraudo	0

Répartition des élèves par STAGE :

Activité	Nom de l'intervenant	Nombre d'élèves
Mosaïque	Corinne SABOURDY	5
Balades méditatives	Céline BOYER-GARAVEL	0
Initiation Sophrologie	Céline BOYER-GARAVEL	0
Yoga	Nathalie CHARTON	19
Arts Créatifs	Laure Vié	0
Bébé Signes	Ophélie GODIVEAU	0
Couture	Marianne MUNOZ	0
Piano Jazz Impro	Thomas GILLIER	8
Ateliers Nature & Moi	Asso Lauragais Nature	2

➤Cette saison, **145 adhérents sont des adultes, et 30 sont des enfants/ados.** Ce qui s'explique par le Yoga et le Pilates, destinés aux adultes, qui enregistrent le plus d'adhérents.

➤La répartition Hommes/femmes suit la même logique : sur 175 adhérents, nous dénombrons **134 femmes et 41 hommes** (tout confondu enfants, ados, adultes).

Synthèse de la programmation 2025/2026 :

➤ La proposition des activités reste large et adaptée à tous les publics, même s'il est difficile de trouver des activités pour les très jeunes enfants ou les seniors. Malgré la proposition, les adhérents sont composés pour une très large partie **d'un public féminin et adultes.**

➤Les activités Pilates et Yoga restent en tête, devant les activités musicales.

➤La majorité des adhérents est issue des communes voisines.

➤Certaines activités n'ont pas trouvé de public (nota : le street dance annulé dès le début d'année, arts plastiques arrêt en cours d'année mais repris par Marina Babouat plus tard). Certaines activités ayant parfois du mal à se faire connaître et à démarrer.

Le choix des activités reste guidé par l'originalité de la proposition et la qualité de l'intervenant. Le nombre d'élèves n'est pas un critère, pour garder ou pas une activité

1-3 Continuité du Contrat Moral

Le Contrat Moral, établi entre chaque intervenant et l'association, et lancé lors de la saison 2015-2016, est toujours le document de référence de l'association. Les intervenants doivent **obligatoirement** le remplir et le signer pour pouvoir proposer leur activité au sein de l'association 1+1.

Le contrat moral a pour objectifs :

- D'avoir l'adhésion des intervenants à ces valeurs, qui constitue un élément fédérateur de l'association.
- De structurer l'association (précision de qui fait quoi, cas du périscolaire, rôle et engagement de chacun)
- De préciser et clarifier la situation administrative de chaque intervenant, et trouver le statut qui lui va le mieux.
- De créer un document de référence où chacun si retrouve (l'association et l'intervenant)

Le contrat moral évolue à chaque saison pour s'adapter à toutes les situations, notamment pour les intervenants qui travaillent à travers une autre association ou boîte de production, et les intervenants bénévoles.

1-4 RGPD : Règlement Européen de la Protection des Données

L'association 1+1 a pris un certain nombre de mesures afin d'appliquer les directives du RGPD, applicables depuis le 25 mai 2018 :

- Le consentement « explicite » et « positif » : est demandé dans la fiche d'inscription. Une mention

pour signifier que l'association est conforme au RGPD est précisée. De même, sur le site internet, la conformité au RGPD est signifiée.

- Le droit à l'effacement : Il est mis en pratique à l'association. Nous supprimons les coordonnées des adhérents, à leur demande. Cela est également spécifié dans la fiche d'inscription.
- Le droit à la portabilité des données personnelles : A ce jour pas de demande de la part des adhérents mais cela est facilement applicable.
- Les principes de « protection des données dès la conception » et de « sécurité par défaut » : Il était déjà existant à l'association avant le RGPD : Nous ne diffusons pas les informations fournies par l'adhérent (cela est spécifié dans la fiche d'inscription) Les mails génériques et news letters sont envoyés avec adresses cachées et la base de données est non diffusée à quiconque. Le désabonnement à la news letters est réalisé à la demande de l'adhérent.
- Les notifications en cas de fuite de données : ce principe est non appliqué car pas nécessaire à ce jour.

2- *Présentation et vote du Compte de résultats*

2-1 Exposé du compte de résultat

Après lecture du compte de résultat par Alice NOMINE pour l'exercice 2025-2026, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2-2 Contrat de prestation pour la plate-forme de gestion

Un contrat de prestation a été signé entre l'association 1+1 et la société Passport Secrétariat (représentée par Marie SOREL) afin de soulager la gestion comptable et administrative de l'association.

Le contrat porte sur la mise à jour de la plate-forme (Kananas), la gestion des adhérents (pointage des fiches d'inscription, suivi des cotisations), la gestion des règlements (dépôts de chèques, état de rapprochement), l'élaboration des budgets pour les demandes de subventions ainsi que l'élaboration du compte de résultat pour l'assemblée générale.

La vérification et la gestion des factures des intervenants sont gérées en amont par deux membres du comité d'administration.
Le règlement des factures des intervenants (activité et matériel), est directement traité par la trésorière de l'association.

L'expérience a été une nouvelle fois concluante et a permis de gérer de manière efficace les tâches administratives. Il reste cependant des points à améliorer concernant la date d'encaissement des chèques, pour les activités commencées en cours d'année (pour éviter les encaissements trop rapprochés), et mieux contrôler les envois des factures des intervenants, pour limiter les relances (mise en place d'un calendrier).

L'association renouvelle donc le contrat avec Passport Secrétariat la saison prochaine.

2-3 Subventions

Pour cette saison, la mairie de Gardouch a alloué à l'association 1+1 une dotation de 1000 €.

2-4 Bilan de la gestion de l'association :

- Amélioration de la gestion des inscriptions en interne (un seul tableau de suivi) et de la facturation.
- Ouverture de l'association à des paiements par virement, voire plan de paiement pour certains. Mais le chèque reste la priorité.
- Points de vigilance : encaissements trop rapprochés, envoi des factures des intervenants dans le délai souhaité par le CA.
- Possibilité aux adhérents de payer par chèques ANCV dématérialisés (Connect) pour la nouvelle saison.

3- Bilan des manifestations

3-1 Fête des associations 1+1 & BIG le 06/06/2026 – Tiers-lieu La Minoterie

Objectif : Pour cette deuxième édition, l'association 1+1 s'est à nouveau associée à BIG pour proposer une journée festive et musicale dans un lieu que nous apprécions particulièrement.
BIG a proposé différents groupes, tandis que 1+1 a mis à l'honneur ses élèves de chant et ses ensembles vocaux. Studio Pilates a également animé la matinée avec un Nordic Pilates suivi d'un brunch.
2 scènes musicales, une petite restauration et une ambiance conviviale ont rythmé cette journée, qui était aussi l'occasion pour 1+1 de célébrer ses **20 ans d'art, de musique et de partage**.

Bilan : très positif. Belle météo. Fréquentation surtout le soir.

Bémol : La vente des repas a juste suffi à couvrir les frais. Difficulté pour le public de voir les animations à l'intérieur. Espace trop petit.

3-2 Concert des élèves le 13/06/2026 – salle François Mitterrand

Il s'agit du dernier évènement pour clôturer la saison en beauté. Au programme, audition individuelle des élèves de Sophian (Batterie). Le principe, on lance un morceau audio (backing track) et l'élève joue par-dessus. Idem pour les élèves de Sébastien (guitare), qui ont joué également en groupe et qui ont été accompagnées par un chanteur sur certain morceau. Une petite buvette (boissons sans alcool et brochettes de bonbons) a été proposée.

Bilan : très positif. Les élèves aiment jouer dans une petite salle plus intimiste. Pour certains qui débutent, le cadre est plus rassurant.

3-3 Forum des associations le 04/09/2026 – parking de la salle polyvalente

Formule revisitée par la nouvelle équipe municipale : Forum en extérieur et le vendredi soir pour capter les enfants à la sortie de l'école et les parents, avec mise en place d'une buvette tenue par le Comité des fêtes !

Bilan : Meilleure fréquentation du public et malgré la chaleur, l'ambiance conviviale était au RDV avec saucisses/frites offerts par la mairie à la fin du forum à tous les bénévoles ! Nouvelle formule validée.

3-4 Plantation d'un arbre le 21/11 – jardin de la maison des associations

Le dernier évènement de l'année pour fêter les 20 ans de l'association sera la plantation d'un tilleul **le 21/11** dans le jardin de la maison des Associations. Acte symbolique pour célébrer l'existence de l'association et toutes les personnes qui se sont succédées pour la faire vivre.

4- Communication

4-1 Contrat de prestation : Création de Documents

Un contrat de prestation a été signé entre l'association 1+1 et Maud JEANDEL (auto-entrepreneur) pour réaliser les documents de communication de l'association : création d'affiches / fly pour l'évènementiel et de la brochure de présentation des activités.

4-2 Contrat de prestation : Site Web

Le site, référencé à l'adresse suivante : **www. asso1plus1.fr**, a été créé en 2015 par Malom JEANDEL qui en assure la maintenance, la mise à jour et réalise les modifications de structure (à la demande de l'association).

Le site fonctionne toujours très bien, il est régulièrement consulté, surtout en début de saison. Pour septembre 2026, l'Estimation moyenne des visites est de 280-300, soit une très légère baisse.

Tous les documents utiles sont téléchargeables : fiche d'inscription, brochure, décharge en cas d'absence de certificat médical.

Un lien d'inscription vers la newsletters est également présent sur la page d'acc

4-3 Newsletters

Analyse entre l'an dernier et cette année :

➤8 news letters ont été envoyées cette saison

➤Plus d'ouvertures mais moins de clics → les adhérents se sont davantage intéressés aux contenus de la NL. Celle de la rentrée est toujours la plus lue, malgré un taux d'ouvertures plus faible cette année.

Recommandations :

Stop ou encore ? : Faut-il continuer ce format mail en dehors des mails de rentrée ? ou basculer vers quelque chose de plus dynamique (pushes SMS, WhatsApp…) ? Tout dépend de l'audience (âge des destinataires / une donnée que nous n'avons pas)

4-4 Réseaux sociaux

Analyse :

➤ Trop peu de contenu et publications irrégulières : cela envoi un mauvais signal pour les algorithmes

➤ Audience plus que doublée en 1 an.

➤ Comportement de l'audience → communauté peu engagée : ne répond pas aux sollicitations, ne relaie pas, like très peu.

Recommandations :

➤ Publier davantage et sur des formats plus variés afin d'obtenir au moins 150 followers (ce qui est faisable : sur une base de données de 460 destinataires)

➤ Mobiliser notre communauté sur les réseaux. Encourager les intervenants à prendre des photos des ateliers, à partager sur les réseaux, à tagguer l'association, etc.

4-5 Autres actions de communication

➤ Partenariat avec l'Office du Tourisme du Lauragais renouvelé

➤ Mise à jour du site chaque année, pour que les informations de rentrée soit disponibles en août

➤ Participation au bulletin trimestriel de la mairie

➤ Conventionnement avec l'ANCV

➤ Page Facebook et Instagram alimentées régulièrement

5- Informations saison 2026-2027

√ Les cours ont débuté **le lundi 14 septembre 2026** et se termineront **le vendredi 2 juillet 2027**.

√ Le montant de l'adhésion reste inchangé : Pour les activités annuelles **: 10€** individuel et **15€** familial, pour les stages ponctuels : **1€**. La part association mensuelle de 3€/adhérent reste inchangée. Soit **27€** pour l'année.

√ **17 activités** sont proposées sous forme de cours hebdomadaires et/ou en stages. **2 nouvelles activités (stages)** sont proposées : Cardio-Renfo-Gym et Atelier Bijoux (résine epoxy)

√ Ce qui fait au total pour cette nouvelle rentrée : **4** activités musicales, **6** activités artistiques, **5** activités bien-être, **2** activités science

6- Election du Conseil d'Administration et du Bureau

a. Election du Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres maximum, dont au moins deux personnes qui ne sont pas des intervenants rémunérés, et qui sont le (la) Président(e) et le/la Trésorier(e).

6 personnes se présentent pour l'élection du nouveau Comité d'Administration, dont 3 ne sont pas des intervenants rémunérés (*)

Mylène LACRAMPETTE (*)
Alice NOMINE (*)
Alexia FAVEAUX (*)
Corinne SABOURDY
Edwige GROLLEAU
Céline BOYER-GARAVEL

Les membres du Conseil d'Administration exerceront leur fonction pour une durée de 1 an. Les membres n'ont aucune observation ou suggestion à formuler.

Ces 6 personnes sont élues à l'unanimité, pour la saison 2026/2027.

b. Election du nouveau Bureau

Membre(s) sortant(s) : aucun
Nombre de postes à pourvoir : 2 obligatoires et 1 facultatif (secrétaire)
Membres candidats : Mylène LACRAMPETTE et Alice NOMINE

Sont élus à l'unanimité, pour la saison 2026/2027 :

Présidente : Mylène LACRAMPETTE
Trésorière : Alice NOMINE

Les membres dirigeants exerceront leur fonction pour une durée de 1 an.
Les membres n'ont aucune observation ou suggestion à formuler.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à **21 heures.**

La Présidente
Mylène LACRAMPETTE



La Trésorière
Alice NOMINE

